

DEPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 29 JANVIER 1968

68.010

OBJET : Le vingt neuf janvier mil neuf cent soixante huit, à 20 h 30, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de M. Jean de LIPKOWSKI, Député-Maire, d'après convocations faites le 24 janvier 1968

Subvention exceptionnelle à l'Aéro-Club de ROYAN

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, MATRAS, BISCAYE, Melle FOCHE, MM. BUJARD, LANUSSE, COLLE, MOUCHOT, NAULIN, BETOUS, POUGET, GACHET, BROTEAU, Mme BIDEAU, MM. REIX, BERLAND, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, NARTEAU, OSQUIGUIL, DONECQ.

Représentés : M. VULTAGGIO par M. de LIPKOWSKI
M. BOUCHET par Melle FOCHE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 19 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

L'aéro-club de ROYAN a fait parvenir à la Municipalité un compte rendu de ses activités sur l'aérodrome de ROYAN, ainsi que le bilan financier de l'exercice 1967.

Cette Société a été dans l'obligation d'acquérir un avion et des parachutes pour sa section Para-Club.

Elle sollicite en conséquence une aide importante de la Municipalité, pour tenir compte de l'animation apportée à la station.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Considérant que l'activité déployée par l'Aéro-Club de ROYAN sur l'aérodrome de ROYAN a considérablement servi les intérêts de la station.

DECIDE :

- d'allouer une subvention de 30 000 F à l'Aéro-Para-Club de ROYAN.
- que le montant de cette subvention sera prélevé sur le crédit réservé au chapitre 945 du Budget pour l'exercice 1967.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

ROCHEFORT-sur-MER, le

Le Soussigné,

20 JANV 1968



APPROUVÉ
[Signature]

[Signature]

Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué,